

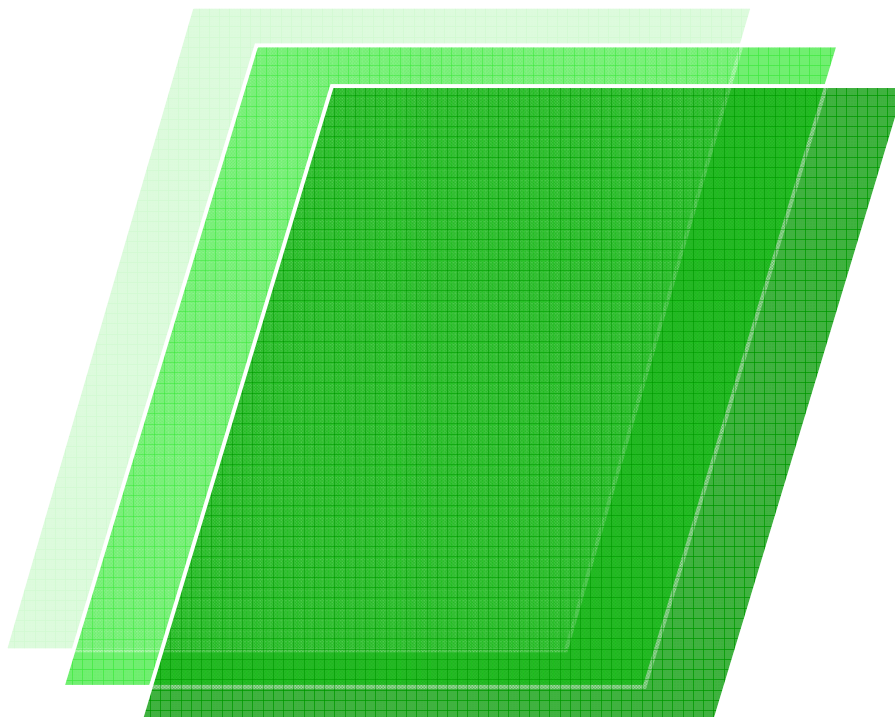
MAIRIE DE PARIS



**Direction de la Voirie et des Déplacements**

Agence de la Mobilité Section UMT

# Aménagement du site Saint Vincent de Paul (14<sup>ème</sup> arrdt)



2010



# **SOMMAIRE**

Données socioéconomiques

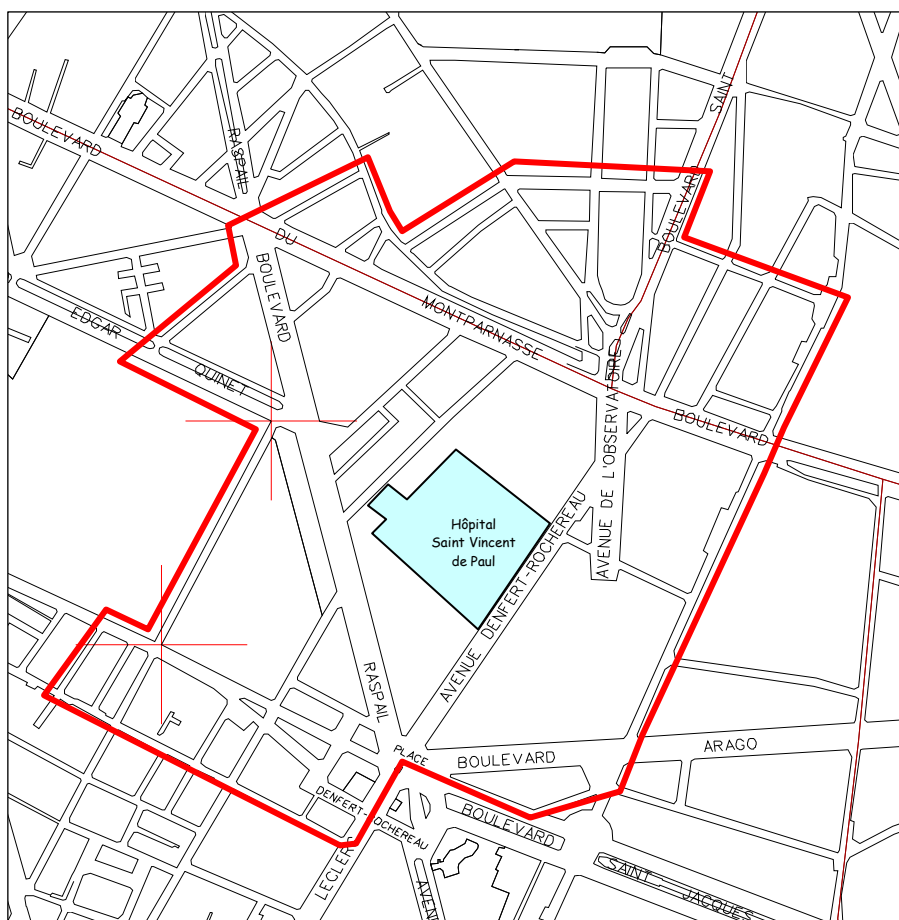
Flux automobiles, bus et vélos

Stationnement

Accidentologie

# Données socioéconomiques de la population du secteur d'étude

(source : recensement INSEE 1999)



Un secteur d'étude a été défini dans un rayon d'environ 500 mètres autour de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

Il englobe des îlots des quartiers :

- Val de Grâce (5<sup>ème</sup> arrondissement)
- Odéon et Notre Dame des Champs (6<sup>ème</sup> arrondissement)
- Montparnasse (14<sup>ème</sup> arrondissement)

## Caractéristique (sexe, âge)

	<i>Quartier</i>			<i>Paris</i>					
	<i>femme</i>	<i>homme</i>	<i>total</i>	<i>femme</i>	<i>hommes</i>	<i>total</i>	<i>femme</i>	<i>hommes</i>	<i>total</i>
<i>0-18 ans</i>	1002	1136	2138	12,9%	17,6%	15,0%	<b>15,8 %</b>	<b>18,5 %</b>	<b>17,1%</b>
<i>19-25 ans</i>	1248	870	2118	16,1%	13,5%	14,9%	<b>11,1 %</b>	<b>10,7 %</b>	<b>10,9 %</b>
<i>26-30 ans</i>	740	637	1377	9,5%	9,9%	9,7%	<b>10,6 %</b>	<b>11,5 %</b>	<b>11,0 %</b>
<i>31-35 ans</i>	533	502	1035	6,9%	7,8%	7,3%	<b>8,6 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>9,1 %</b>
<i>36-40 ans</i>	411	381	792	5,3%	5,9%	5,6%	<b>7,3 %</b>	<b>8,1 %</b>	<b>7,7 %</b>
<i>41-45 ans</i>	466	370	836	6,0%	5,7%	5,9%	<b>6,6 %</b>	<b>6,9 %</b>	<b>6,8 %</b>
<i>46-50 ans</i>	530	430	960	6,8%	6,7%	6,8%	<b>7,0 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>7,0 %</b>
<i>51-55 ans</i>	557	469	1026	7,2%	7,3%	7,2%	<b>6,7 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>6,9 %</b>
<i>56-60 ans</i>	441	354	795	5,7%	5,5%	5,6%	<b>4,9 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>5,0 %</b>
<i>61-65 ans</i>	358	314	672	4,6%	4,9%	4,7%	<b>4,1 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>4,1 %</b>
<i>65 ans et +</i>	1483	983	2466	19,1%	15,2%	17,3%	<b>17,4 %</b>	<b>11,5 %</b>	<b>14,6 %</b>
<b><i>total</i></b>	<b>7769</b>	<b>6446</b>	<b>14215</b>	<b>54,7%</b>	<b>45,3%</b>		<b>53,1 %</b>	<b>46,9 %</b>	<b>2 125 247</b>

**14 215 habitants (dont 1626 moins de 15 ans, soit 11,4%) avec une proportion femmes/hommes légèrement supérieure à la moyenne parisienne.**

## Catégories socioprofessionnelles

	<i>Quartier</i>	<i>Paris</i>	
		<i>En % de la population totale</i>	<i>En % de la pop. + de 15 ans</i>
<b><i>population totale</i></b>	<b>14215</b>		
<b><i>Population moins de 15 ans</i></b>	<b>1626</b>	<b>11,4%</b>	<b>13,5 %</b>
<b><i>actifs avec un emploi</i></b>	<b>6248</b>	<b>44,0%</b>	<b>49,6%</b>
<i>position professionnelle non déclarée</i>	929	6,5%	7,4%
<i>Ouvriers</i>	188	1,3%	1,5%
<i>Employés</i>	786	5,5%	6,2%
<i>professions intermédiaires</i>	686	4,8%	5,4%
<i>Cadres</i>	2366	16,6%	18,8%
<i>independants</i>	716	5,0%	5,7%
<i>employeurs</i>	541	3,8%	4,3%
<i>aides familiaux</i>	36	0,3%	0,3%
<b><i>Inactifs</i></b>	<b>6341</b>	<b>44,6%</b>	<b>50,4%</b>
<i>chomeurs</i>	519	3,7%	4,1%
<i>militaires</i>	10	0,1%	0,1%
<i>retraités</i>	2294	16,1%	18,2%
<i>élèves</i>	2404	16,9%	19,1%
<i>autres inactifs</i>	1114	7,8%	8,8%

**Parmi les actifs (proportion inférieure à la moyenne parisienne), les ouvriers et employés moins nombreux, les cadres et employeurs plus nombreux. Parmi les inactifs, les chômeurs sont moins nombreux, les élèves plus nombreux.**

## Nombre de véhicules possédés par les ménages

<i>Numéro d'îlot</i>	<i>Aucun véhicule</i>	<i>1 véhicule</i>	<i>2 véhicules ou plus</i>	<i>Total véhicules</i>	<i>Nb de ménages:</i>
<b>Numéro de quartier : 19    Nom du quartier: Val-de-Grace</b>					
0029	384	187	28	243	599
0030	54	31	4	39	89
0031	165	152	26	204	343
0033	150	106	29	164	285
<b>Somme :</b>	<b>753</b>	<b>476</b>	<b>87</b>	<b>650</b>	<b>1316</b>

*Soit 42,8% des ménages du secteur qui possèdent un véhicule*

*Ce qui correspond à 0,494 véhicule par ménage*

---

<i>Numéro d'îlot</i>	<i>Aucun véhicule</i>	<i>1 véhicule</i>	<i>2 véhicules ou plus</i>	<i>Total véhicules</i>	<i>Nb de ménages:</i>
<b>Numéro de quartier : 22    Nom du quartier: Odéon</b>					
0037	11	14	5	24	30
0040	0	0	1	2	1
0041	62	59	17	93	138
0054	0	0	0	0	0
<b>Somme :</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>23</b>	<b>119</b>	<b>169</b>

*Soit 56,8% des ménages du secteur qui possèdent un véhicule*

*Ce qui correspond à 0,704 véhicule par ménage*

---

<i>Numéro d'îlot</i>	<i>Aucun véhicule</i>	<i>1 véhicule</i>	<i>2 véhicules ou plus</i>	<i>Total véhicules</i>	<i>Nb de ménages:</i>
<b>Numéro de quartier : 23    Nom du quartier: Notre-Dame-des-Champs</b>					
0017	55	71	19	109	145
0018	231	208	38	284	477
0019	129	112	19	150	260
0020	14	19	7	33	40
0021	97	63	10	83	170
<b>Somme :</b>	<b>526</b>	<b>473</b>	<b>93</b>	<b>659</b>	<b>1092</b>

*Soit 51,8% des ménages du secteur qui possèdent un véhicule*

*Ce qui correspond à 0,603 véhicule par ménage*

<i>Numéro d'îlot</i>	<i>Aucun véhicule</i>	<i>1 véhicule</i>	<i>2 véhicules ou plus</i>	<i>Total véhicules</i>	<i>Nb de ménages:</i>
<b>Numéro de quartier : 53    Nom du quartier: Montparnasse</b>					
0003	149	141	36	213	326
0004	28	27	6	39	61
0005	50	36	4	44	90
0006	5	14	2	18	21
0007	221	226	45	316	492
0008	212	98	20	138	330
0009	147	83	15	113	245
0010	71	29	7	43	107
0011	213	174	53	280	440
0012	80	72	8	88	160
0013	161	119	20	159	300
0027	88	73	23	119	184
0032	122	64	2	68	188
0033	95	38	5	48	138
0034	378	184	20	224	582
0035	56	56	4	64	116
0036	21	21	2	25	44
0037	154	117	16	149	287
0038	55	29	4	37	88
0039	0	0	0	0	0
0041	57	69	10	89	136
0042	116	114	41	196	271
0044	68	96	20	136	184
<b>Somme :</b>	<b>2547</b>	<b>1880</b>	<b>363</b>	<b>2606</b>	<b>4790</b>

*Soit 46,8% des ménages du secteur qui possèdent un véhicule*

*Ce qui correspond à 0,544 véhicule par ménage*

<i>Numéro d'îlot</i>	<i>Aucun véhicule</i>	<i>1 véhicule</i>	<i>2 véhicules ou plus</i>	<i>Total véhicules</i>	<i>Nb de ménages:</i>
----------------------	-----------------------	-------------------	----------------------------	------------------------	-----------------------

### **Récapitulatif général**

<b>Total général</b>	<b>3899</b>	<b>2902</b>	<b>566</b>	<b>4034</b>	<b>7367</b>
----------------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

*Soit 47,1% des ménages du secteur qui possèdent un véhicule*

*Ce qui correspond à 0,548 véhicule par ménage*

*Moyenne parisienne : 44,5% des ménages possèdent un véhicule*

**Le taux de motorisation du secteur d'étude est relativement élevé : 47,1% (Paris : 44,5%), nettement plus élevé dans les îlots du 6<sup>e</sup> arrondissement (56,8 et 51,8%), moins élevé dans ceux du 5<sup>e</sup> (42,8%).**

# Flux automobiles, bus et vélos

Les avenues Denfert-Rochereau (qui dessert l'Hôpital Saint Vincent de Paul) et de l'Observatoire, les boulevards Raspail, du Montparnasse, de Port royal et Arago sont des voies du réseau principal (cf. document PDUIF), la place et l'avenue Denfert-Rochereau étant de la compétence du Préfet de Police.

Les débits 2 sens cumulés à l'heure de pointe jours ouvrables sont  
le matin

bd du Montparnasse 935 véhicules/h  
bd Arago 1455 véhicules/h  
av Denfert-Rochereau 1555 véhicules/h  
bd Raspail 1640 véhicules/h  
av de l'Observatoire 1725 véhicules/h

le soir

bd du Montparnasse 995 véhicules/h  
bd Arago 1345 véhicules /h  
av Denfert-Rochereau 1410 véhicules/h  
bd Raspail 1535 véhicules/h  
av de l'Observatoire 1650 véhicules/h

Les débits sont élevés rue Froidevaux, de part et d'autre du square Georges Lamarque, aux abords de la place Denfert-Rochereau : 1900 le matin et 1850 le soir au total sur les 2 voies à sens unique.

Les débits relevés aux heures de pointe sur les voies de desserte à sens unique sont nettement plus faibles :

100 véh/h le matin, 85 le soir rue Henri Barbusse  
155 véh/h le matin, 135 le soir rue Boissonade qui longe l'Hôpital au nord-ouest  
180 véh/h le matin, 300 le soir rue Emile Richard qui traverse le cimetière du Montparnasse.

Au Nord de l'axe Montparnasse -Port Royal, deux zones 30 ont été aménagées (Notre Dame des Champs-6<sup>ème</sup> arrdt et Val de Grâce 5<sup>ème</sup> arrdt), tandis qu'au Sud de la place Denfert-Rochereau s'étend une vaste zone 30 dans le 14<sup>ème</sup> arrdt.

Les avenues Denfert-Rochereau et de l'Observatoire (entre Denfert-Rochereau et Port Royal), les boulevards Raspail, du Montparnasse, de Port Royal, la place Denfert-Rochereau et la rue Froidevaux sont circulées par les bus.

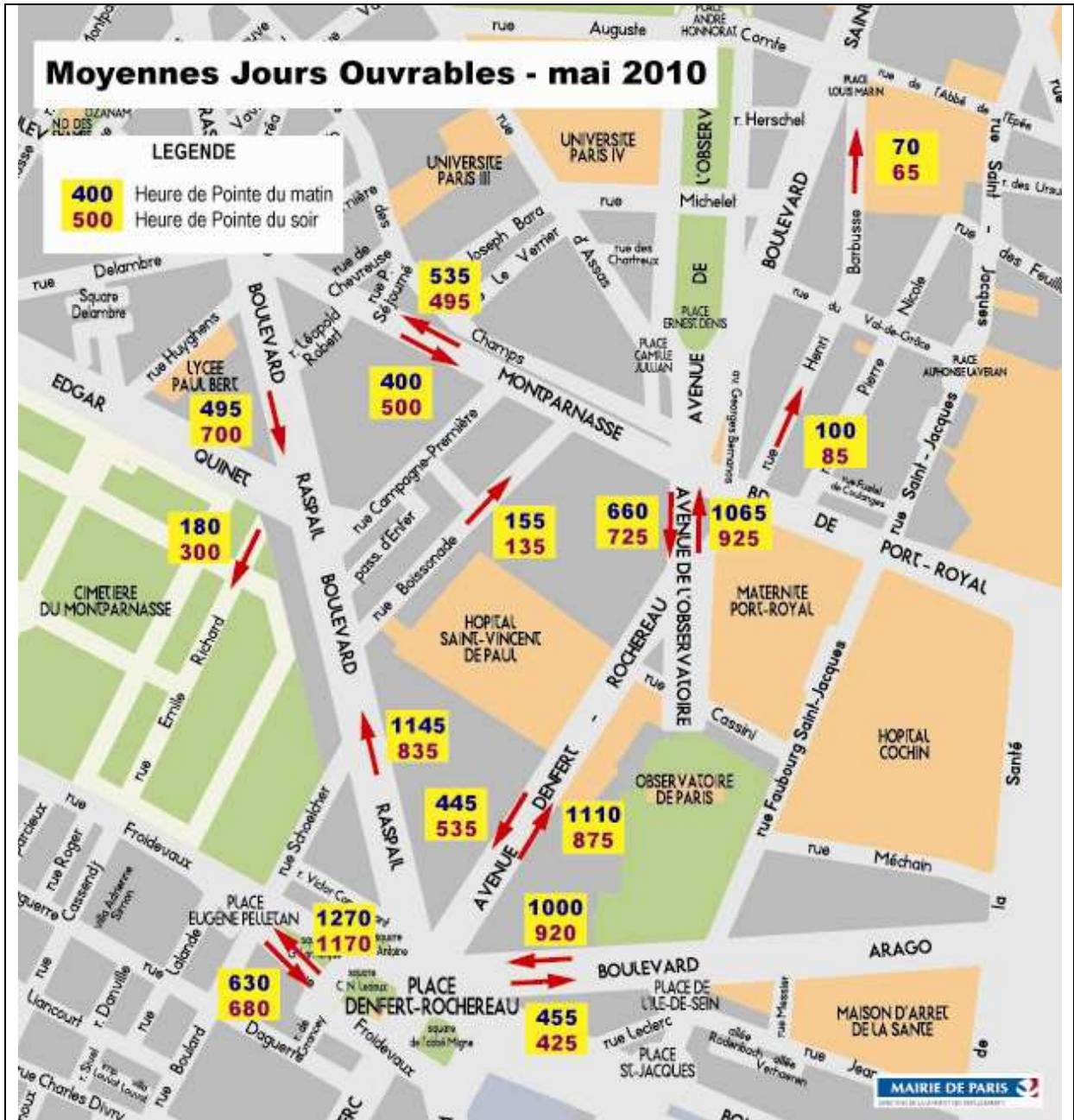
Les avenues Denfert-Rochereau et de l'Observatoire (entre Denfert-Rochereau et Port Royal), les boulevards Raspail, du Montparnasse, de Port Royal bénéficient d'aménagements cyclables.



# Moyennes Jours Ouvrables - mai 2010

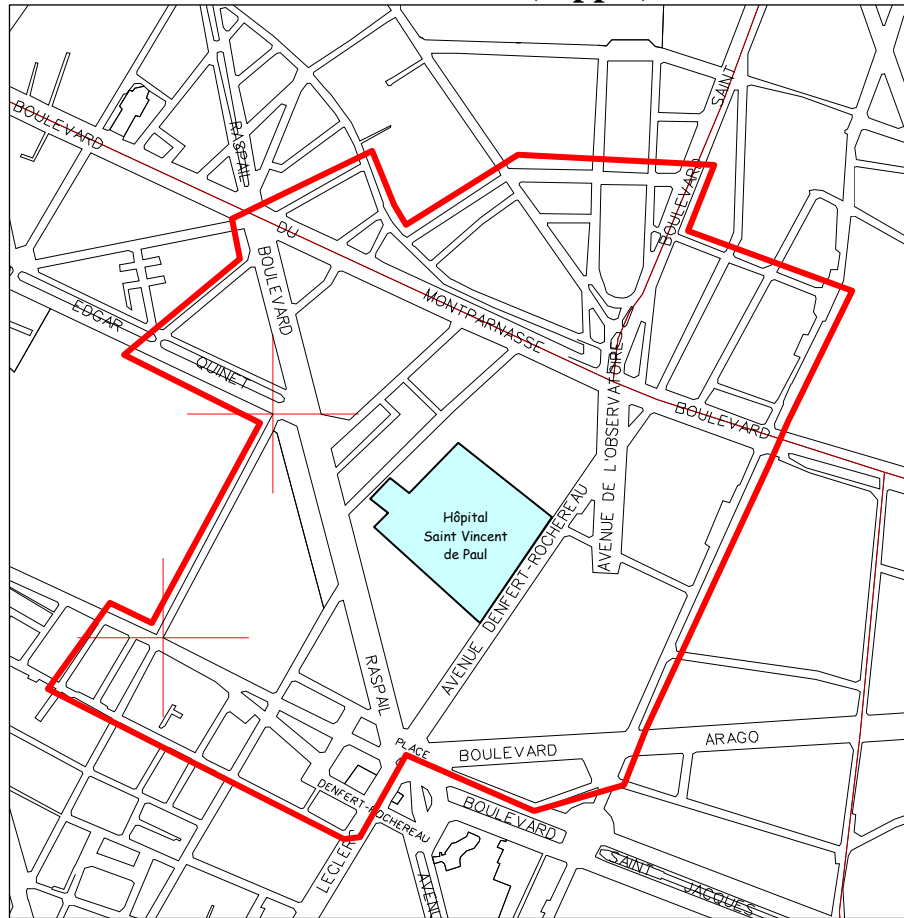
## LEGENDE

- 400** Heure de Pointe du matin
- 500** Heure de Pointe du soir



# Stationnement

## Secteur d'étude (rappel)



Trois sources de données ont été utilisées :

### 1) Nombre de véhicules possédés par les ménages - Recensement INSEE 99

A l'occasion du recensement 1999, l'INSEE a relevé le nombre de véhicules possédés par les ménages. Le résultat fourni est le nombre de ménages ne possédant aucun véhicule et ceux possédant 1 ou 2 véhicules et plus.

### 2) Recensement du stationnement hors voirie - offre VL

Un relevé du stationnement hors voirie a été réalisé en avril 2010 dans le secteur par l'Observatoire de la Mobilité. Celui-ci a consisté à noter le nombre de places de stationnement VL proposées dans les parcs de stationnement ou dans les cours privées en distinguant celles destinées aux résidents du quartier de celles destinées à des activités. Des informations, concernant les deux parcs concédés inclus dans la zone, ont été relevées en 2008.

### 3) Recensement du stationnement sur voirie - offre

Un relevé du stationnement sur voirie a été effectué à l'automne 2008 par la section du stationnement sur voie publique du service des Déplacements.

## Principaux résultats

### 1. Nombre de véhicules possédés par les ménages

Le nombre de véhicules possédés par les ménages recensés par l'INSEE en 1999 est de 4034 au total, soit 0,548 véhicule par ménage:

- 2902 ménages possèdent 1 véhicule;
- 566 ménages possèdent deux véhicules ou plus ;
- 3899 ménages ne possèdent pas de véhicules.

Ce résultat est supérieur à celui constaté pour l'ensemble de Paris (0,5 véhicule par ménage).

47,1 % des ménages du secteur possèdent un véhicule alors que la moyenne parisienne des ménages motorisés est de 44,5%.

### 2. Le stationnement hors voirie

- *Le recensement du stationnement privé sous immeubles et dans les cours d'immeubles :*

Il fait état d'environ **1332 places exclusivement réservées aux résidents.**

Par ailleurs, 1645 places sont utilisées essentiellement pour des activités.

- *Les garages commerciaux*

Aucun garage commercial n'existe dans la zone.

- *Les parcs concédés*

1 parc concédé (**le parc Montparnasse**) est situé dans le secteur d'étude et un deuxième en bordure immédiate du secteur (**le parc de surface ST Jacques 1**):

- Le parc concédé mixte « **Montparnasse** » est situé face au 128 et 141 bd du Montparnasse. Il est exploité par la société VINCI PARK.

Mis en service en 1971, la fin de la concession actuelle est prévue en 2021.

Ce parc est d'une capacité totale de 785 places (capacité garage 299 places dont 6 places amodiées + capacité publique de 486 places).

Le tarif horaire est de 2,8€. Les tarifs abonnement sont de 180 € pour un mois, 488 € pour un trimestre et 1936 € pour une année.

En 2008, le nombre de sorties annuel a été de 114 814 et le nombre d'abonnements de 759 (dont 354 résidents).

Compte tenu de sa situation légèrement excentrée dans la zone d'étude, un taux d'influence de 70% a été retenu pour ce parc. Le nombre de résidents du secteur concernés par ce parc peut donc être estimé à  $354 \times 0,7 = \mathbf{248 \text{ abonnés résidents}}$ .

- Le parc concédé résidentiel **Saint Jacques 1** (parc de surface) est situé sur le terre-plein central du boulevard Saint Jacques, entre la place Denfert Rochereau et la rue de la Tombe Issoire.

Mis en service en 1992, la fin de la concession actuelle est prévue en octobre 2011.

Ce parc est d'une capacité de 119 places.

Les tarifs abonnement sont de 88 € pour un mois et 880 € pour une année.

En 2008, le nombre d'abonnements de 94 (dont 76 résidents).

Compte tenu de sa situation en bordure de la zone d'étude, un taux d'influence de 50% a été retenu pour ce parc. Le nombre de résidents du secteur concernés par ce parc peut donc être estimé à  $76 \times 0,5 = 38$  **abonnés résidents**.

### 3. Le stationnement sur la voie publique

Selon le relevé de la section du stationnement sur voie publique, l'offre de stationnement sur voie publique se décompose comme suit :

Réglementation	
Mixte	1194
Rotatif	110
Gratuit + toléré + gig gic	48
<b>total</b>	<b>1352</b>

### 4. Bilan résidentiel la nuit

Nombre de véhicules possédés par les ménages	Offre hors voirie utilisable par les résidents	Offre sur voie publique	Offre dans les parcs	Offre totale	bilan
<b>4034</b>	1332	1352	286	<b>2970</b>	<b>Manque 1064 places</b>

**Ce bilan montre une certaine tension entre la demande et l'offre de stationnement avec plus d'un quart des véhicules de résidents ne pouvant trouver de places licites à l'intérieur de la zone d'étude.**

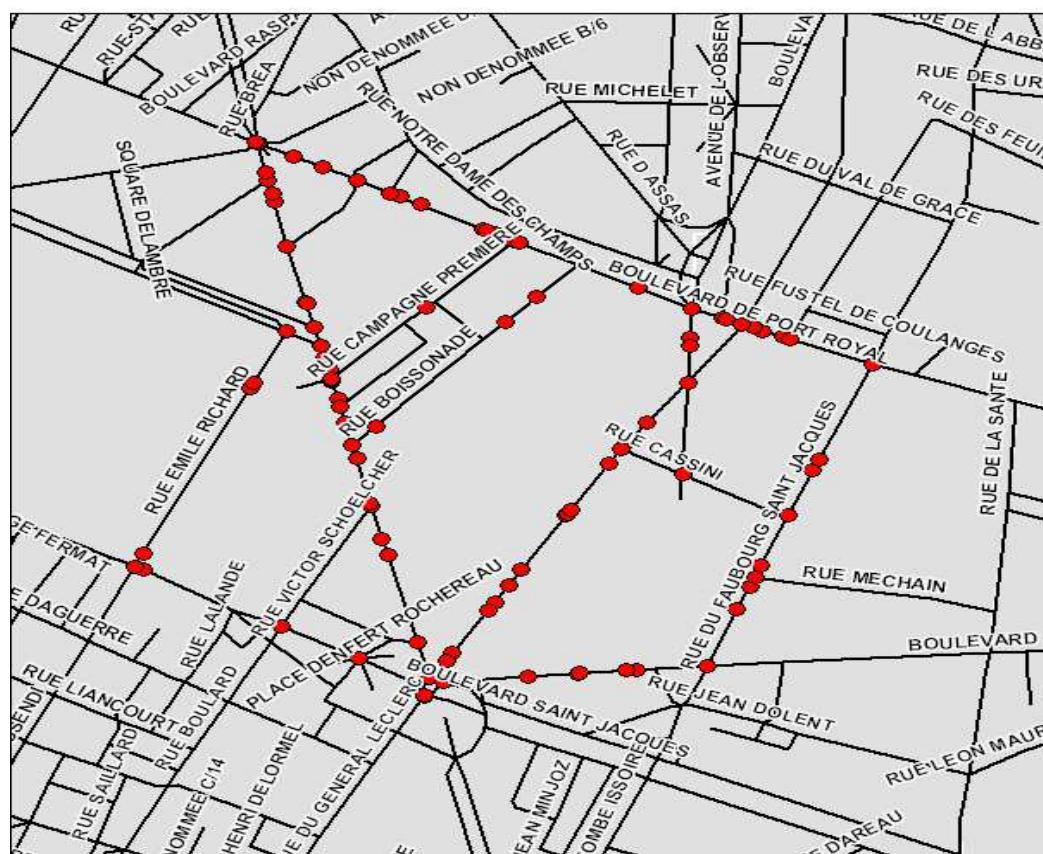
# Accidentologie

Dans le secteur délimité par :

- les bds du Montparnasse et de Port Royal au Nord
- la rue du Fg St Jacques à l'Est
- le bd Arago, la place Denfert-Rochereau et la rue Froidevaux au Sud
- la rue Emile Richard et le bd Raspail à l'Ouest.

périmètre inclus, il y a eu sur 3 ans (2007-08-09) :

177 accidents occasionnant 203 victimes dont 1 tué et 18 blessés graves (hospitalisés plus de 24h).



Les intersections comportant le plus d'accidents (au moins 1 par an en moyenne) sont :

- Bd Raspail/bd du Montparnasse : 16 accidents occasionnant 20 victimes dont un 1 BG et 19 BL ;
- Bd Raspail/ rue Léopold Robert : 4 accidents occasionnant 5 victimes dont 2 BG et 3 BL
- Place Denfert-Rochereau / av du Col H. Rol Tanguy : 4 accidents occasionnant 4 victimes BL
- Bd Port Royal/ av de l'Observatoire : 3 accidents occasionnant 4 victimes dont 1 BG et 3 BL.
- Place Denfert-Rochereau/ rue Froidevaux : 3 accidents occasionnant 4 victimes BL ;
- Place Denfert-Rochereau/ Bd Arago : 3 accidents occasionnant 3 victimes BL ;

- Bd Raspail/ rue Victor Schoelcher : 3 accidents occasionnant 3 victimes BL ;
- Rue Emile Richard / Rue Gassendi/ rue Froidevaux : 3 accidents occasionnant 3 victimes BL ;
- Av Denfert-Rochereau/ Rue Cassini : 3 accidents occasionnant 3 victimes BL ;

Les sections courantes comportant le plus d'accidents (plus de 1 par an en moyenne) sont :

- av Denfert-Rochereau entre rue Cassini et bd Raspail (en 2008 une signalisation lumineuse tricolore a été posée) : 17 accidents occasionnant 21 victimes BL ;
- bd Arago entre Place Ile de Sein et Place Denfert-Rochereau ;
- av de l'Observatoire entre bd du Montparnasse et rue Henri Barbusse : 5 accidents occasionnant 6 blessés dont 2 BG ;
- bd Raspail entre rue Léopold Robert et bd Edgar Quinet : 4 accidents occasionnant 5 victimes dont 1 BG
- bd Raspail entre rue Boissonade et rue V. Schoelcher: 4 accidents occasionnant 6 victimes BL ;
- bd Raspail entre passage d'Enfer et rue Boissonade : 4 accidents occasionnant 5 victimes BL ;

Les accidents et victimes par types d'usagers sont :

- Piétons : impliqués dans 54 accidents (**56 victimes piétons** dont **1 tué\*** et **6 BG** et 50 BL) ;
- Vélos : impliqués dans 23 accidents (19 victimes cyclistes dont 2 BG et 17 BL) ;
- 2RM : impliqués dans 110 accidents (**107 victimes 2RM** dont 10 BG et 97 BL) ;
- VL ou VU : impliqués dans 100 accidents (**20 victimes VL** BL) ;
- TC : impliqués dans 14 accidents (**1 victime BL** en TC) ;
- PL : impliqué dans un accident (aucune victime en PL) ;
- Autre mode : 1 accident.

\* bd de Port Royal, en section courante, entre la rue du Fg St Jacques et la rue Pierre Nicole